

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

Mars 2019 - N°88

Sur le site de la section LDH d'Angers :

<http://ldh49.over-blog.org/search/Ethiopie/>



De nombreux migrants sont issus de la corne de l'Afrique, ce qui n'est pas surprenant, compte tenu des conflits en cours dans la région : Erythrée, Soudan, Soudan du Sud, Somalie notamment. Au milieu se trouve l'Ethiopie, grand pays à l'histoire millénaire, l'un des seuls pays africains qui n'a pas été colonisé. Ce pays dont la population est très composite est, pour l'instant, plus stable que ses voisins. Il connaît une croissance réelle sans pour autant que les effets n'améliorent le sort de ses ressortissants.

En Maine et Loire, nous rencontrons des éthiopiens demandeurs d'asile pour raison politique, même s'ils sont moins nombreux que les soudanais, les somaliens ou les érythréens.

L'émission 'Le Dessous des cartes' d'ARTE a consacré à l'Ethiopie une vidéo de 12 minutes qui permet d'approcher la réalité de ce pays :

<https://youtu.be/pmAgnCMq9s>



Notre ami ligueur Emmanuel Baudry, momentanément empêché de participer aux réunions nous a envoyé un message :

J'ai beaucoup regretté de ne pas pouvoir assister à la réunion sur les «gilets jaunes». Il me semble qu'il est important pour une section de prendre le temps de débattre plus largement que lors des réunions habituelles centrées sur un thème précis.

J'ai longtemps hésité à participer au "grand débat national" manigancé par Macron. J'ai pensé un moment écrire un long texte argumenté. J'y ai renoncé. Je me suis limité aux quelques lignes ci-dessous, dont les phrases seraient parsemées de points d'ironie si ce signe de ponctuation était d'un usage courant en français.

L'article premier de la Constitution (du 4 octobre 1958 à jour de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008) énonce: «La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.» En étant «sociale» la République donne un contenu à «l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité» du préambule de cette Constitution. Alors une question se pose immédiatement: comment se fait-il que la politique menée par l'actuel président de la République (aggravant celle de ses prédécesseurs) soit plus proche d'une politique antisociale que d'une politique sociale? Le préambule énonce également l'attachement du «peuple français» «aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement

de 2004.» Une nouvelle question se pose: comment se fait-il que le président de la République tourne le dos à l'indispensable et très urgente transition écologique. Dans cette double mesure, il est très surprenant que le Conseil constitutionnel ne déclare pas cette politique anticonstitutionnelle.

A côté de ces deux sujets d'étonnement, il faudrait en évoquer bien d'autres, notamment les différents aspects de l'absence d'accueil des migrants (l'une de ses composantes les plus manifestes étant de les laisser périr en mer), la non application du droit au logement et du droit à la santé pour toutes et tous (ou, plus généralement, du droit à une vie digne que les minima sociaux sont très loin de pouvoir assurer), etc. etc. Et puis il est étonnant qu'une organisation de la société où, conformément à une grammaire obsolète, le masculin l'emporte sur le féminin, et plus précisément les hommes sur les femmes, puisse être considérée comme compatible avec la démocratie et la République.



Ligueurs au prétoire – Visite au nouveau Tribunal

Marianne Wolff

Le 18 février 2019 après-midi, Alice et moi nous sommes donc embarquées pour assister à une audience du JLD (juge des libertés et de la détention) dans l'enceinte toute moderne du nouveau TGI, porte de Clichy.
Un changement radical de cadre par rapport à l'ancien Tribunal !
Il s'agissait essentiellement de voir comment cela se passait dans ce nouveau tribunal par rapport à l'ancien.

Accueil général du public :

Après une entrée avec portique, comme à la Cité, nous nous trouvons dans une énorme salle où le blanc, le bois clair et la lumière prédomine. Hors couleurs et tuyaux, on reconnaît la patte de l'architecte de Beaubourg avec ce grand hall. On trouvera cela accueillant ou au contraire trop austère selon ses goûts et son humeur.

Il est ensuite assez facile de trouver la salle recherchée : grand panneau de signalisation, guichet d'accueil central. Et ensuite, miracle par rapport à la Cité : Ascenseurs et escaliers roulants.

Salle d'audience JLD :

Il y a deux salles pour les audiences « JLD rétentions administratives » au 4^{ème} étage.

Pas de contrôle par portique ni contrôle des sacs à l'entrée.

La salle, à peu près de même taille que dans l'ancien tribunal, donc pas très grande, avec assez peu de places pour le public, les avocats + les retenus. Il n'y a en général malheureusement pas beaucoup de public, que ce soit des observateurs comme nous, associatifs ou simples particuliers, ou des proches des retenus. La salle n'est donc en général pas remplie, ce qui était le cas ce jour-là.

Déroulé (différences par rapport ancien tribunal):

Les retenus sont introduits tous d'emblée dans la salle et sont assis directement côté à côté sur les bancs de la salle.

Il n'y a pas de photocopieuses bruyantes à côté du greffier comme c'était le cas à la Cité. La salle est donc beaucoup plus silencieuse.

Il y a des micros mais ceux-ci sont plus ou moins utilisés. On entend plus ou moins selon les intervenants.

Ce jour-là en tout cas, la juge est très audible.

Audience du jour :

Quatre hommes (algérien, camerounais vivant en Espagne avec récépissé, tunisien, nigérien).

Tous parlent français.

Pour tous : refus de libération. La juge explique assez clairement sa décision aux retenus, ce qui n'avait pas toujours été le cas.

Mais la juge est pour le moins raide. On l'a entendu dire aux retenus : « la France n'est pas un pays passoire », « on ne fait pas d'enfant quand on n'a pas de titre de séjour », « l'enfant n'est pas un titre de séjour ». Et elle semble d'emblée peu disposée à libérer ou au moins à assigner à résidence. Une juge qui ne semble par ailleurs pas avoir beaucoup d'expérience JLD.

Un des avocats, qui ne semble pas commis d'office, est rabroué séchement par rapport aux « moyens de nullité » qu'il présente. La juge considère qu'ils sont d'emblée nuls et non avenus, puisqu'il s'agit d'une deuxième présentation du retenu.

Note pour qui voudraient y assister : Les audiences ont lieu le matin à 10h et l'après-midi à 14h (sans doute pas systématiquement). La cour d'appel du JLD reste à la Cité, avec un changement de salle prévu.



Doléances du groupe « ligueurs au prétoire » de la section Paris 5/13 de la LDH

Ce texte a été posté sur le site du Grand débat.

Depuis plusieurs années, nous assistons en tant que citoyens engagés à des audiences d'un certain nombre de tribunaux : CNDA, JLD et Cour d'appel, Comparutions Immédiates, Chambres correctionnelles. Notre rôle est d'observer le fonctionnement de la justice, les conditions de sa mise en œuvre et le respect des droits. C'est dans ces domaines que se situe notre action. Nos doléances portent sur tout ce qui contrevient au droit à la justice pour tous, plus que sur le contenu même des lois et réglementations qui sont régulièrement analysées et critiquées par notre association.

POUR UNE JUSTICE OUVERTE AUX CITOYENNES ET CITOYENS, RESPECTUEUSE DE LA DIGNITE DES « PREVENUS », SOUCIEUSE DE LEUR BONNE INFORMATION.

Au vu de nos constats, des améliorations notoires doivent être apportées aux conditions publiques de la justice, à celles de la défense et aux conditions de l'audience.

Les conditions de la justice publique, rendue « au nom du peuple »

Elles ne sont pas toujours respectées, restreignent l'accès du public aux audiences et en compromettent la bonne compréhension. Aux Comparutions Immédiates, les débats sont trop souvent inaudibles : micros mal ou peu utilisés, dialogue d'initiés entre professionnels de la justice sans respect du public (famille, amis, soutiens, membres d'association ou simples citoyennes ou citoyens). Au JLD dédié aux retenus administratifs, il est mal pris en compte la situation d'isolement du retenu, l'information est succincte ce qui freine la présence des familles ou proches, il n'y a quasiment pas de public. C'est à la Cour d'Appel du JLD que l'accueil du public est le plus problématique : nous avons dû imposer notre droit à assister aux audiences et nous disputer les quelques rares places assises occupées par les avocats. Les conditions matérielles et le rapport au public dans cette juridiction sont inacceptables. A la CNDA la nouvelle réglementation autorise les huis clos sur simple demande de l'intéressé sans justification. Le public, proche ou non du demandeur d'asile, ne peut participer. Si cela permet de protéger le demandeur contre des présences malveillantes, c'est aussi une obstruction à une justice publique.

Les conditions de la défense

On constate :

- une justice très expéditive lorsque la personne passe en comparution immédiate : avocat souvent commis d'office, voire au dernier moment, peu au fait du dossier, enquête sociale légère souvent découverte en audience, manque d'information du prévenu qui a peu droit à la parole,
- une justice également expéditive pour les étrangers passant devant le JLD ou sa cour d'appel : avocat souvent commis d'office, ayant de même peu de temps pour prendre connaissance du dossier, voire non formé dans le domaine spécifique du droit des étrangers, appelé à défendre un retenu n'ayant pas, le plus souvent, une bonne compréhension de la procédure.

Dans toutes ces juridictions, on constate que le retenu ou prévenu est traité en objet du droit plus qu'en être humain concerné.

Les conditions de l'audience

Toute personne, quels que soient ses torts supposés, a droit à la dignité. Ceci passe par un traitement respectueux et une information qui permet à la personne d'être pleinement consciente de la procédure et des enjeux.

Or on constate trop souvent :

- des dérives de la part des magistrats lorsqu'ils s'adressent au prévenu ou retenu.
- des informations aléatoires sur ses droits, le déroulement de l'audience et le contenu des délibérés.

Il y a une très grande disparité dans l'explication de la procédure par les juges, l'énoncé de la décision et de ses attendus. On constate également que les magistrats ont des attitudes très différentes selon le profil des justiciables.

En conclusion, on demande la révision des conditions de fonctionnement de toutes ces instances et on considère que le projet de Loi sur la Justice en cours d'examen par le Parlement loin d'apporter des solutions agraverait toutes les iniquités actuelles.

Réforme de la Justice

En matière de fonctionnement de la justice, nous serons toujours opposés à

- la dématérialisation de la justice qui éloigne des instances de la justice les plus modestes et creuse l'iniquité due à la fracture numérique
- le recours à des services privés en ligne pour les prestations d'aide à la résolution des litiges, utilisant des algorithmes sans garantie sur la protection des données personnelles
- la disparition du tribunal d'instance, seule justice de proximité
- la marginalisation continue du juge d'instruction et la régression du débat judiciaire qu'organise la loi de réforme et qui portent atteinte aux droits à la défense, à la qualité du débat judiciaire et à l'accès de toutes et tous à la justice.



Un dimanche à Vincennes

Jocelyne Vaudenay

Par ce dimanche très ensoleillé, l'environnement du CRA est riche de familles en promenade, d'amateurs de courses hippiques. Le CRA n'est pas très visible, et on peut très bien ne pas savoir qu'il est là.

Depuis le chemin d'accès nous montrons nos pièces d'identité à un policier qui vient à notre rencontre plutôt que nous laisser nous approcher de la cahute à l'entrée du centre. On nous dit d'attendre, on viendra nous chercher.

20 mn plus tard nous sommes invitées à entrer ainsi que quelques autres personnes dont une maman avec ses deux enfants. Le centre a une architecture militaire ... et quelques préfabriqués. Contrôle des sacs. Arrêt devant un bâtiment où une petite pièce nue est éclairée, nous y pénétrons l'un après l'autre pour une fouille au corps. Les hommes d'abord. Ensuite les dames et les enfants. La dame qui « m'auscule » est énergique dans ses pressions, aucun couteau en céramique n'aurait pu lui échapper. L'ambiance est glaciale mais avec les enfants le personnel policier prend quand même des précautions.

Nous attendons dehors pendant que les autres personnes sont fouillées. Machinalement, parce que les stations debout me fatiguent, je me suis adossée au car stationné juste devant le bâtiment. Je suis interpellée par un policier « Vous avez vu sur quoi vous êtes appuyée madame ? » Je me redresse et devant ma mine sans doute stupide d'incompréhension le policier m'explique qu'il s'agit d'un véhicule de police et que mon attitude est un manque de respect. Mieux vaut ne pas discuter.

Je mesure l'écart qu'il y a entre ma relative confiance dans la police : a priori je n'ai pas peur, le car peut être un appui amical ... et la situation présente où tout est mis en scène pour que nous soyons ... impressionné.e.s ? Mais cela confine au ridicule et je suis plutôt inquiète d'observer chez les policier.e.s un comportement stéréotypé, pas vraiment adapté à la réalité de la situation, telle que je la vis (je suis une vieille dame fatiguée). Mais sans doute s'agit-il pour eux d'avoir le même comportement avec tous les individus, une éthique professionnelle peut-être ...

Ensuite le groupe de visiteurs est escorté jusqu'à un parloir. On nous fait déposer nos sacs à l'entrée et nous retrouvons les retenus installés à des tables. Aucune confidentialité dans cette salle. Un temps de visite d'environ 1/2h nous est accordé. Les sacs contenant ce que nous apportions ont été examinés avant d'être remis au destinataire.

Puis nous avons été escorté.e.s jusqu'à la sortie du camp.

Ce CRA est situé rue de l'Ecole de Joinville qui ne se trouve pas sur la commune de Vincennes mais sur celle de Paris, dans le 12^e arrondissement. Il occupe les bâtiments de la redoute de Gravelle construite entre 1840 et 1845.



La préparation de la mobilisation pour la manifestation de la Journée internationale des femmes a donné lieu à une controverse entre le GT Femmes Genre Egalité et le Bureau National de la LDH.

Du côté du GT on souhaitait soutenir le texte d'appel élaboré par les associations et les syndicats : « Nous valons mieux que ça, appel à une grève féministe le 8 mars ». A travers ce texte priorité était donnée aux questions économiques.

Mais, comme les années précédentes, le Bureau national n'a pas voulu signer ce texte commun et a seulement appelé à la manifestation. Un texte commençant par « Nous représentons 52% de la population française, nous sommes caissières, enseignantes, ... » étant contradictoire avec la mixité prôné par la LDH et l'appel à une grève féministe n'étant pas dans son rôle.

Ce point de vue a donné lieu à discussion.

La LDH ne risque-t-elle pas de se couper du mouvement féministe en général ?

La LDH ne devrait-elle pas soutenir un mode d'action choisi par les premières concernées et qui regroupe une majorité d'organisation défendant l'égalité femmes/hommes ?

La grève des femmes permet de mettre en lumière le travail invisible des femmes.

Mais l'absence de signature de la LDH peut aussi passer totalement inaperçue tant la LDH n'est pas attendue sur le droit des femmes. Ce texte est sans doute mal écrit mais la question des inégalités salariales est centrale dans le combat pour l'égalité.

Pour le GT dire que ce texte « essentialise » la lutte pour l'égalité femmes/hommes est aberrant. La LDH est-elle à côté ou aux côtés des féministes ?

Pour lire le texte de l'appel et la liste des signataires il est possible d'utiliser ce lien : <http://collectifdroitsdesfemmes.org/spip.php?article507>



Une journée d'information sur le LOGEMENT s'est tenue le samedi 23 mars 2019 au siège de la LDH.

Des millions de personnes, à des titres divers, sont mal-logées ou privées de logement ou même d'hébergement. Le logement est la condition d'autres droits par la domiciliation qu'il permet. La LDH entend peser dans le débat public et dans les institutions pour mettre en œuvre ce droit fondamental par une autre politique du logement qui change le regard sur les mal-logés, n'oublie personne et lutte contre toutes les discriminations en la matière. Une politique du logement à caractère de service public est plus que jamais urgente.

La matinée a été consacrée à la problématique de l'hébergement à partir du point de vue d'acteurs confrontés au réel des mesures mises en œuvre par l'État et l'après-midi aux orientations actuelles de la politique du logement qui, enfermée dans les logiques du « marché », est incapable de respecter un droit fondamental, celui du droit au logement pour tous.

Avec des interventions de :

Jean FROUIN, responsable du groupe de travail logement de la LDH, Thomas BERTEIGNE, ligueur engagé dans les combats pour l'effectivité de ce droit, Annie RICHARD, ligueuse engagée dans le Collectif, Cyrille HANAPPE, architecte concepteur de structures d'hébergement, Samuel BARGAS, urbaniste, membre du groupe de travail Logement, LDH, Cécile BENOLIEL, Fondation Abbé Pierre, Pierre MADEC, économiste, chargé d'étude à l' OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques)



Le 23 février s'est tenue une nouvelle réunion des représentants des foyers, en présence de soutiens (MRAP, LDH 5/13, Collectif Immigration/asile, LDH 14^{ème}).

Quatre résidents ont été assignés en justice par Coallia . L'audience prévue le 15 février a été reportée au 3 avril à 9h. Ils sont défendus par Maître Stambouli. Les résidents sont poursuivis pour avoir hébergé des personnes dans leurs chambres .. Coallia demande leur expulsion devant le tribunal d'instance de Paris

La revendication d'une clef supplémentaire (pour les résidents qui paient des charges supplémentaires pour l'hébergement déclaré d'une personne d'une part, mais aussi pour tous les résidents pour des raisons de sécurité personnelle) doit faire l'objet d'une décision des bailleurs au niveau parisien ou national. Rien de nouveau pour le moment.

A l'initiative du COPAF une réunion-débat sur la transformation des foyers de travailleurs-migrants en résidences sociales s'est tenue le 23 mars à 14h au local de l'Union syndicale Solidaire .



Etats généraux des migrations

La campagne STOP Dublin (www.stopdublin.eu) s'organise avec le CNR « Collectif pour une Nation Refuge », très branché et dynamique, mouvement dans lequel Jean-Marc Wasilewski s'implique.

Une mobilisation de la coordination des associations pour le droit d'asile est prévue.

Un 4-pages va sortir bientôt sur les politiques d'accueil, dans le cadre des élections européennes.

La Cimade aussi va sortir un document sur le droit des migrants.



"Collectif 18 décembre" (dont la LDH est membre)

Présentation de la campagne EGAUX, EGALES, PERSONNE N'EST ILLEGAL

Cette campagne repose sur la même base politique que l'appel original du 18 décembre signé par 250 organisations. Le patrimoine commun d'informations, d'expériences, d'analyses et de revendications se développera par la campagne elle-même.

L'objectif de la campagne est de renverser le mauvais climat actuel dont sont victimes migrant.e.s et sans-papiers et qui gangrène toute la société. Cela passe notamment par une campagne visant à obtenir concrètement des régularisations importantes de sans-papiers.

Le nombre et la diversité des signataires permet d'articuler plusieurs répertoires d'action et de couvrir plusieurs secteurs et de nombreux lieux sur tout le territoire. Là est notre force.

Le collectif des signataires sera présenté comme « Collectif 18 décembre » avec la liste des signataires.

Le site de la campagne : <http://www.personnenestillegal.com/> #PersonneNEstIllegal

Nous appelons à lancer la campagne par des rassemblements/actions/manIFESTATIONS le mercredi 3 avril en direction des préfectures dans les régions et du ministère de l'intérieur pour la région parisienne (une demande d'audience a été envoyée au ministère de l'intérieur)

Lancement de la campagne en Ile de France

Rassemblement MERCREDI 3 AVRIL – 18H – PLACE DE LA MADELEINE

Le rendez vous LDH Fédération de Paris est fixé devant le magasin Decathlon, place de la Madeleine, Paris 8^e, à 18h .

4 semaines thématiques en avril

Du 3 au 9 avril : Ecoles/lycées

Du 10 au 16 avril : Universités

Du 17 au 23 avril : Foyers de travailleurs migrants

Du 24 au 30 avril : Quartiers



La Cimade vient de publier le bilan des demandes d'asile pour 2018 : plus de 120 000 personnes ont demandé l'asile en France en 2018. Combien l'ont obtenu ? D'où viennent-elles ?

Document disponible en ligne.

<https://www.lacimade.org/premier-bilan-de-la-demande-dasile-en-france/>



Roya citoyenne, LDH Nice et Paca, Habitat & Citoyenneté a lancé une pétition adressée à :

M. Le Président de la République et à M. le Ministre des Armées

<https://www.change.org/p/m-le-président-de-la-république-la-barbarie-permis-de-tuer-pas-en-notre-nom>



AGENDA

24h / 24 et 7j / 7

Contribution de la LDH au « grand débat » :

DU « GRAND DÉBAT » À LA LIBERTÉ DE DÉBATTRE EN GRAND

<https://www.ldh-france.org/du-grand-debat-a-la-liberte-de-debattre-en-grand/>



vendredi 29 mars de 20h à 22h: La section **Paris 15** de la Ligue des droits de l'Homme vous invite à une conférence – débat :

Inégalités et discriminations dans le monde sportif.

Au Foyer de Grenelle (17, rue de l'Avre, Paris 75015, salle C3. Métro La Motte-Picquet Grenelle – Bus 80).

Lutte contre toute forme de discrimination dans les règlements des Fédérations sportives.

La bataille singulière menée contre la Fédération Française de Football au sujet des licences des mineurs étrangers puis des fichiers de supporters.

Lutte contre les inégalités d'accès à la pratique des diverses disciplines.

Débat animé par Pascal Nicolle, membre du Groupe de Travail « Discriminations » et ancien responsable du Groupe de Travail « Sport » de la LDH ; et la participation d'Alain Esnault, vice-président du Comité Olympique.



samedi 30 mars de 10h à 17h : journée d'étude du GT « Santé-Bioéthique ».

Au siège de la LDH, salle Dreyfus : 138 rue Marcadet – Paris 18, M^e ligne 12-Lamarck-Caulaincourt ou Jules Joffrin - Bus 31, 60 (Arrêt Duhesme Le Ruisseau), Vélib : Station n° 18020 (31 rue Francoeur), Autolib : 150 rue Marcadet.

Accueil autour d'un café à partir de 9h30

Matinée : réunion ouverte à tout public : Au-delà des membres du GT, sont particulièrement invité.e.s aussi les responsables de sections LDH dont nous avons connaissance d'initiatives prises sur les questions de santé, de bioéthique, de protection sociale, ainsi que toutes celles et ceux, membres ou non de la LDH, ayant demandé à recevoir dorénavant la Lettre mensuelle de notre GT, et l'ensemble des intervenant.e.s que nous avons sollicité.e.s pour le Colloque de 2016 à Nanterre (www.ldh-france.org/sante-solidaire-egalitaire/) et l'UA LDH 2017

"Droits des patients et démocratie sanitaire : quelle effectivité ?"

Objectifs : au-delà d'un état des lieux, travailler notamment l'idée que droits des patients et droits des soignants (à une formation de qualité, inventive et indépendante des lobbies... encourageant le travail en équipe, à des conditions de travail le permettant...) sont inséparables pour aller vers une co-construction du soin et peser efficacement ensemble sur les déterminants environnementaux et sociaux de la plupart des pathologies...

Inscription obligatoire sur : <https://framadata.org/gJIYCLQkUWSqRAbW>.



samedi 30 mars de 10h à 18h : Pour les migrants, contre les murs.

Une journée organisée par le Musée national de l'histoire de l'immigration, l'[Association Daniel Bensaïd](#) et la section EHESS de la LDH, avec le soutien de Mediapart, Politis, Regards et ContreTemps. Au Musée national de l'histoire de l'immigration (293 avenue Daumesnil 75012 Paris).



mercredi 3 avril à 18h place de la Madeleine :

Manifestation : PERSONNE N'EST ILLEGAL (voir ci-dessus)



mercredi 10 avril de 19h à 21h30 : séance de formation organisée par la section **Paris 18**, pour celles et ceux qui reçoivent les personnes pendant les permanences (ou qui ont l'intention de le faire prochainement).

Contact : ldh18@ouvaton.org



jeudi 11 avril à 20h au cinéma « les 7 Parnassiens » une projection organisée par la section 14/6 dont notre section est partenaire

« Comme elle vient »
de Swen de Pauw.



Médecin psychiatre exerçant à Strasbourg depuis trente ans, Georges Federmann a fait le choix de l'hospitalité inconditionnelle, de la salle d'attente ouverte. Il a consacré toute son activité professionnelle à favoriser l'intégration digne et durable des pauvres, des laissés-pour-compte, des sans-papiers. Il a choisi d'accompagner et d'aider ceux qui sont perdus dans les arcanes de l'aide sociale ou médicale, ceux qui n'ont pas la force de se battre pour franchir les derniers obstacles que nous plaçons sur le chemin de leur survie.

La projection sera suivie d'une rencontre avec Georges Federmann.



LA LDH SOUTIENT

« A THOUSAND GIRLS LIKE ME », DE SAHRA MANI



Sur les pentes des montagnes mauves de Kaboul, ou` les cerfs-volants tournoient au-dessus des bazars, Khatera, 23 ans, enceinte de son second enfant, a soif de justice. Abusée par son père depuis son jeune âge, elle exige de faire valoir ses droits. Khatera défie la loi faite par les hommes. Elle brise le silence au péril de sa vie. C'est sa propre famille et les traditions d'un pays tout entier qu'il lui faudra affronter.

<https://www.ldh-france.org/la-ldh-soutient-le-film-a-thousand-girls-like-me-de-sahra-mani/>

BLUEBIRD DISTRIBUTION
présente

A THOUSAND GIRLS LIKE ME

un film de Sahra Mani

PROJECTION & RENCONTRE
VENDREDI 5 AVRIL À 20H
EN PRÉSENCE DE L'EQUIPE DU FILM

UGC Ciné Cité Les Halles
7, place de la Rotonde - 75001 Métro : Châtelet-Les Halles

TARIF SPECIAL LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
7,50€ UNIQUEMENT SUR RESERVATION (RSVP)

Ligue
des
droits
de
l'Homme

ACTUELLEMENT AU CINEMA
1h20 - France / Afghanistan - VOSTFR
Image : DCP - 1.85 - Son : Dolby 5.1

RSVP DISTRIBUTION
BLUEBIRD
15 avenue du Rhin
67100 Strasbourg
contact@bluebird-distribution.com



« QUAND JE VEUX, SI JE VEUX » DE S. ARBIZU, H. BELIN, N. DROUET ET M. FOUCAUDET

En France, une femme sur trois avorte au cours de sa vie. Une dizaine d'entre elles témoignent face caméradans des jardins publics. Elles n'ont aucun point commun sinon d'avoir vécu l'expérience de l'avortement après le vote de la loi autorisant l'IVG, en France, en 1975, et d'assumer leur choix.

<https://www.ldh-france.org/la-ldh-soutient-le-film-quand-je-veux-si-je-veux-de-s-arbizu-h-belin-n-drouet-et-m-foucault/>



Prochaine réunion de section
jeudi 11 avril :
préparation du congrès – discussion du vœu « féminisation »

À la Maison de la Vie Associative et Citoyenne
11, rue Caillaux 75013 - Paris
M° Maison Blanche ligne 7



LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.
Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site.



"La LDH : 120 ans... toujours là ! Témoignages de la vie d'une section."

C'est le titre de l'émission réalisée par notre section, et mise en ligne en juillet. Les intervenants sont des membres de la section, sous la houlette de lyob Eskender.

Merci à Eskender pour ce lien qui rend l'écoute très confortable :

<https://hearthis.at/esk75-pr/radio-libertaire-2018>

Et n'hésitez pas à nous adresser vos retours d"écoute.

Une nouvelle émission est en préparation.



CONTACTS :

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h
à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu
Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
sur rendez-vous les 2ème et 4ème mercredis de 16h à 18h à la
Maison de la Vie Associative et Citoyenne - 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités